



PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche départementale - Savoie (73)

Les ICPE du département

- 11 sites Seveso (4 Seveso seuil bas, 7 Seveso seuil haut)
- 28 installations relevant de la directive IED
- 24 carrières
- 256 km de canalisations de transport dont 214 km de canalisations de gaz naturel



Les chiffres clefs 2022 de l'inspection

Bilan des contrôles

- 179 inspections de sites industriels
- 1 contrôle inopiné de sites industriels
- 7 inspections d'appareils à pression
- 6 inspections de canalisations
- 23 mises en demeure
- 1 amende

Bilan de l'instruction

- 6 décisions sur des dossiers soumis à autorisation
- 7 décisions sur des dossiers soumis à enregistrement

La protection des riverains

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

- 6 PPRT en vigueur,
- 1,2 M€ engagés par l'Etat pour le plan d'action dont 837 K€ déjà payés,
- 80 logements diagnostiqués pour des travaux de renforcement du bâti (sur 146),
- 8 logements acquis par expropriation (sur 8),
- 2 biens d'activités acquis par procédure d'expropriation (sur 2),
- 3 logements acquis par procédure de délaissement (sur 6).

Focus : le renouvellement des carrières en Savoie : un enjeu fort pour le territoire

Le département de la Savoie fait face à un déficit d'approvisionnement local en granulats. Ce déficit, pour les chantiers du département, est lié au fort dynamisme territorial, que ce soit en stations ou dans les agglomérations, et au contexte contraint en raison de la topographie montagneuse. Ce manque de matériaux, associé à la diminution des gisements accessibles et du nombre de carrières (- 50 % en 15 ans), s'accroît d'années en années en raison des difficultés

croissantes rencontrées par les exploitants de carrières lors des projets d'ouverture de nouvelles carrières mais également lors de simples demandes d'extension de sites existants. L'opposition des élus concernés par des projets de carrières et la mobilisation des populations riveraines et des associations de protection de l'environnement est marquée. En outre, le sujet des carrières est au carrefour de nombreux enjeux que ce soit écologiques, économiques ou politiques.



Dans ce contexte, les services de l'État portent une attention particulière à cette problématique et sont pleinement mobilisés, et en particulier la subdivision «carrières» de l'unité interdépartementale de la DREAL basée à Chambéry.

Le travail des inspecteurs des installations classées de l'unité départementale a permis, en 2022, d'aboutir à la signature par le préfet de la Savoie de 5 arrêtés préfectoraux de renouvellement ou d'extension de carrières de granulats dont 2 sur le périmètre du SCoT du Pays de Maurienne, 2 sur le territoire du SCoT Métropole Savoie et 1 sur le périmètre

du SCoT Tarentaise Vanoise. Le service coordonnateur de la DREAL a pu mener son travail d'instruction des dossiers et de rédaction des actes administratifs en concertation étroite avec les services de la préfecture et des sous-préfectures, les services de la DDT (urbanisme, environnement) mais aussi en interne avec les autres services de la DREAL concernés tels que le service Eau Hydroélectricité Nature - Pôle Préservation des Milieux et des Espèces.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy

Pilotage, coordination : service PRICAE, mission communication

Crédits photo : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,

Mars 2023

Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr